

C VINI 1625

PUISSANT DETERGENT DEROUGISSANT VINICOLE

AVANTAGES

C VINI 1625 est un produit double action : il nettoie et dégraisse toutes les surfaces traitées. Formulé spécialement pour l'élimination des souillures sur le matériel vinaire. Il possède un fort pouvoir dérougissant. Composé très concentré. Très économique.

C VINI 1625 est compatible avec les inox, PVC, polyéthylène, polypropylène, verre, caoutchouc.

Les éléments entrant dans la composition du **C VINI 1625** figurent sur la liste des substances autorisées pour le nettoyage des locaux est matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (décret n°73-138 du 12 février 1973 et de l'arrêté du 08/09/1999 et ses modifications).



UTILISATIONS

C VINI 1625 est particulièrement recommandé pour les pressoirs à membrane - Cuveries - Circuits d'embouteillage - Bouteilles et Matériel vinaire - Machines à vendanger - Matériel de transport et traitement du raisin, ...

MODE D'EMPLOI

C VINI 1625 s'utilise toujours dilué dans l'eau.

EMPLOI	DOSAGE	TEMPS
<i>Travaux divers</i>	0,10 à 0,20 %	-
<i>Lavage</i>	0,20 à 0,50 %	-
<i>Immersion</i>	0,50 %	3 à 10 min
<i>Pasteurisation (bouteille)</i>	0,20 à 0,50 %	-

L'opération de nettoyage doit être suivie d'un rinçage à l'eau potable.

CARACTERISTIQUES

Aspect : Liquide

Densité : 1,22+/-0,05

pH : > 13

Mention d'avertissement : DANGER

Classements CLP :

Couleur :

Inflammabilité :

Solubilité :

Incolore à légèrement jaune

Non inflammable

Totale dans l'eau

Odeur : Chlore

Point éclair : > 100



SGH05



SGH09



Fabriqué

 en France

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Pur, C VINI 1625 peut oxyder ou corroder les pièces métalliques. Ne pas mélanger avec d'autres produits.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.

NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Quelques références complémentaires :

AMC 2003



V02 du 12.09.2019